

12 novembre 2015

Les pouvoirs publics doivent apporter rapidement des réponses à la mobilisation des médecins

Depuis plusieurs mois, l'Ordre des médecins alerte les pouvoirs publics sur l'exaspération de la profession. Cette inquiétude profonde des médecins sur leurs conditions d'exercice, leur indépendance, sur la reconnaissance de leur rôle dans le système de soins, sur la territorialité, ne date pas d'hier et touche l'ensemble de la profession dans la diversité de ses exercices et statuts.

Les causes en sont connues :

- Une loi de Santé, élaborée sans véritable concertation avec ceux qui sont les acteurs centraux du système de soins : les médecins
- Une médecine administrée qui ne répond pas aux enjeux d'avenir du système de santé ni aux attentes des médecins.
- Des dispositions législatives et réglementaires qui pour beaucoup seront inapplicables
- L'absence de dialogue avec les organisations syndicales représentatives
- Le sentiment d'une hyper-administration de la médecine
- les questions laissées en suspens sur l'indépendance professionnelle et la liberté de choix des patients

Lors de son Congrès du 29 octobre dernier, le Conseil national par la voix de son Président a lancé publiquement un nouvel appel au dialogue au Premier Ministre, appel qui n'a débouché aujourd'hui sur aucune réponse concrète sur la loi de Santé ni sur le moindre signal tangible d'ouverture du dialogue.

Le Conseil national comprend et partage, sur beaucoup de sujets relevant de sa compétence, les raisons et le sens de l'exaspération des médecins et des appels à la grève pour le 13 novembre des organisations représentatives du secteur libéral dont le gouvernement porte aujourd'hui la responsabilité. L'Ordre considère que ce mouvement ne peut rester sans réponse et en appelle de nouveau au Président de la République. Les pouvoirs publics ne peuvent pas ne pas entendre le cri d'alarme de toute une profession qui se sent délaissée par les responsables politiques alors qu'elle œuvre au quotidien au service des personnes malades.

L'Ordre est bien sûr convaincu que les médecins à titre individuel seront vigilants sur l'organisation de la continuité des soins pour leur propre patientèle et qu'ils organiseront leurs mouvements dans le respect de leurs obligations déontologiques. Les médecins assumeront leurs responsabilités, comme l'Ordre assumera les siennes. Mais l'Ordre appelle le gouvernement, dans le cadre du dialogue social, à ne pas laisser s'enliser une nouvelle fois la situation, et à rechercher sans délai avec tous les acteurs les moyens d'une sortie rapide de crise. C'est dès demain que l'Etat doit ouvrir le dialogue avec les médecins et avec leurs organisations représentatives.

Au-delà de la loi de Santé et parce que tous les médecins sont concernés par l'avenir du système de santé, l'Ordre a pris l'initiative de lancer une grande consultation auprès de la profession, des différents acteurs de la santé et du grand public. Cette démarche de grande ampleur donnera lieu à des propositions qui seront rendues publiques dans les prochaines semaines.

CONTACT PRESSE :

www.conseil-national.medecin.fr
Twitter : @ordre_medecins

EVELYNE ACCHIARDI – 01 53 89 32 80